

DÉLIBÉRATION N°2019-20_93
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 9 juillet 2020

5. Affaires financières

5.5 Propositions de remises gracieuses

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 35	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
Membres présents : 16	Suffrages exprimés : 23
Membres représentés : 7	Pour : 23
Total : 23	Contre : 0

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'accorder les remises gracieuses relatives aux créances listées sur le tableau annexé au présent document.

Ces dossiers sont présentés au conseil d'administration après recueil de l'avis de :

- L'agent comptable
- La directrice générale des services
- L'assistante sociale (pour les dossiers relatifs à des personnels de l'établissement)
- La directrice des ressources humaines (pour les dossiers liés à des trop-perçus de paye, que l'agent soit encore ou non personnel de l'UFC)

La remise gracieuse, qui peut être totale ou partielle, est accordée après analyse du niveau de précarité financière du demandeur.

Le fait d'accorder une remise gracieuse permet de solder la créance dans la comptabilité de l'établissement.

La dette est alors définitivement éteinte sans possibilité d'envisager un recouvrement ultérieur.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent à l'unanimité les propositions de remises gracieuses.

Besançon, le 13 juillet 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DEGACHI

Annexe n°6 - Recours gracieux

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
1 RUE GOUDIMEL
25000 BESANCON

RECOURS GRACIEUX
CA DU JEUDI 9 JUILLET 2020

NOM	Prénom	montant dû	montant payé	montant proposé
A		2 928,28 €	520,00 €	2 408,28 €
B		600,00 €	0,00 €	600,00 €
C		429,24 €	0,00 €	429,24 €
TOTAL		3 957,52 €	520,00 €	3 437,52 €

Signature électronique émise le 19/06/2020 10:21:02
code sécurité 122744350-50-1552256-24-1306153
par Mr Guy LORENZELLI agent comptable
de l'Université de Franche-Comté
Contrôle authenticité du code sécurité sur
<https://lorenzelli7.wixsite.com/verif-signature>